



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mardi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h
Jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 13 h 30 - 17 h
Samedi 06/04 : 9 h - 12 h
Samedi 20/04 : 9 h - 12 h

Agenda

3 avril : spectacle de contes, Bibliothèque, salle Malraux, 15 h.
6 avril : Karao'Krêp, Familles Rurales, salle Ti an Oll, 20 h.
16 avril : portes ouvertes, école Pierre Mac Orlan, 15 h à 18 h.
19 avril : soirée jeux de société, Mairie, salle Malraux, 16 h10.
22 avril : atelier mémoire, club des Châtaigniers, salle Ti Kreiz, 14 h à 16 h.

État civil

MARIAGE

Jonathan VINCENT et Florence GUÉRIOT, célébré le samedi 9 mars.



DÉCÈS



Mme GOURMELON née LE BORGNE Marie Renée décédée le 13 mars.
Mme MENGUY née L'HOPITAL Annie, décédée le 15 mars.
M. LE BRIS Roger, décédé le 18 mars.

Urbanisme

DEMANDES D'URBANISME

Déclarations préalables déposées

GUERMEUR Michel : pose panneau photovoltaïque
TRALBOUX Sébastien : abri de jardin
PELLETER Ewan-Loiz : changement porte entrée
GAUDISIABOIS Raphaël : démolition et construction abri de jardin
DELAHAYE Daniel : pose de panneaux solaires
QUÉMÉNEUR François : pose de panneaux solaires
DION Patrick : installation panneaux photovoltaïques
SCI TY BRAS : remplacement des huisseries et création de velux
GARCIE Hoël : remise en état hangar
GARCIE Hoël : modification lucarne, création d'une porte, refection de toiture

Déclarations préalables accordées

EDF ENR : installation d'un générateur photovoltaïque
CORBEL Joël : remplacement fenêtres, volets, porte de garage
CAP SOLEIL : installation de panneaux photovoltaïques
GUERMEUR Michel : pose d'un panneau solaire

Permis de construire déposés

L'HOSTIS Jacqueline : remise en état d'une longère

Permis de construire accordés

BOREL Alicia : construction de maison individuelle
GAEC de KERZOLLO : extension stabulation et création de deux silos



Vie municipale

INAUGURATION ROUTES DE MILIZAC ET DE TREZEGUER



Samedi 16 mars avait lieu l'inauguration des routes de Milizac et de Trézeguer. Beaucoup de personnes ont répondu présentes à cet évènement; M. le député, Didier Le Gac, M. le sous-préfet, Jean Philippe Setbon, M. le conseiller départemental, Gilles Mounier, Mme la conseillère départementale, Marie-Christine Lainez, M. le président de la CCPI, André Talarmin, ont accompagné Mme Pascale André, Maire de Lanrivouaré, les adjoints, les habitants de la commune lors de la coupe du ruban, inaugurant officiellement cet axe routier.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Chose promise, chose due !! **retour de la "soirée jeux de société" !!**

Si vous voulez jouer, vous divertir, vous rencontrer, réservez d'ores et déjà la date du 19 avril...

Nous vous avons promis en juin dernier que, si la 1ère soirée jeux de société était un succès, nous nous retrouverions pour une nouvelle soirée, et la 1ère édition du 30 juin fut incontestablement, de l'avis partagé des organisateurs et des joueurs, un vrai succès !!

Au grand plaisir des organisateurs, municipalité, bibliothèque et associations partenaires, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle édition le vendredi 19 avril 2024, à partir de 16h10, salle Malraux.

Petits, grands, joueurs occasionnels ou passionnés, experts ou amateurs, nous vous attendons nombreuses et nombreux, pour partager une soirée de détente dans la bonne humeur et la convivialité !!

Vous pouvez bien entendu apporter vos jeux préférés et pour agrémentez le tout, de quoi déguster !!

Soirée Jeux de société

VENDREDI 19 avril
À partir de 16h10

Maison de la culture et des loisirs
Salle André Malraux

Venez découvrir de nouveaux jeux et passer un moment convivial, avec vos voisins, en solo, en famille ou entre amis !

Gratuit et ouvert à tous
Petite restauration au format auberge espagnole

Soirée organisée par la municipalité, en partenariat avec l'association L'occaz de jouer, la bibliothèque, le Club des châtaigniers et l'APE

INFO MAIRIE SMS

La commune de Lanrivoaré s'est dotée d'un système d'alerte via SMS, gratuit et sans abonnement, afin de renforcer l'information de la population de la commune et d'assurer une communication rapide et efficace en cas de situations exceptionnelles (tempête, incendie, etc...) ou tout autre évènement particulier (travaux, circulation, manifestation, informations périscolaires, etc...).

« Info Mairie SMS » vous permet de recevoir des alertes directement sur votre téléphone mobile ou fixe. Ce service est totalement gratuit, aucun abonnement n'est nécessaire et vous n'êtes contraints par aucune durée d'engagement. La commune de Lanrivoaré s'engage à une utilisation raisonnée de ce service et limitera le nombre d'envoi de SMS au strict nécessaire.

Vous pouvez vous inscrire grâce à notre formulaire en ligne :

<https://www.smsmairie.fr/fr/formulaire-view/web/141>



Le "Keleier non merci" est un dispositif citoyen qui permet de refuser le journal communal dans sa boîte aux lettres.

En apposant cet autocollant sur votre boîte aux lettres, vous limitez ainsi le gaspillage des imprimés non lus.

Si vous préférez la version dématérialisée et parallèlement vous souhaitez participer au dispositif de prévention relatif à la distribution en boîte aux lettres, nous vous invitons à venir en mairie chercher votre étiquette : "Keleier non merci".

Élections européennes 2024 : quand s'inscrire et comment s'inscrire sur les listes électorales de la mairie ?

Pour voter lors des prochaines élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai., sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15270>

En mairie vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire; pour cela les pièces à fournir sont les suivantes :

- le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Attention, vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

CONSEILLERE NUMERIQUE

Interview de Monsieur Guyomard Christian, habitant de Lanrivoaré avec la conseillère numérique Sophia DUBREUIL.

Comment avez-vous connu le service de conseillère numérique ?

« Une voisine qui avait commencé les cours m'en a parlé, je suis donc venu en mairie pour prendre un rendez-vous »

Pourquoi avez-vous décidé de prendre des cours informatiques ?

« J'étais à côté de la plaque, et j'ai besoin de temps pour apprendre car j'oublie vite. Grâce à vous il y a des choses que j'ai retenues et que je sais faire maintenant »

Est-ce que vous êtes satisfait de ce service de la mairie ?

« Oui sinon, je ne reviendrais pas, ça me convient bien, tu expliques bien et on ne se prend pas la tête. Les explications sont bonnes et simples. »

Est-ce que vous conseilleriez à d'autres personnes de venir aux cours informatiques ?

« Ah oui tout à fait ! ça m'a fait du bien de venir aux cours, car je fais des choses mieux qu'avant ! »

Sur quelles compétences informatiques vous-êtes-vous amélioré ?

« Les procédures pour aller plus facilement sur le PC, il y a des choses que je ne ferais pas pour le moment, mais les astuces que tu donnes pour naviguer sur l'ordinateur me permettent d'utiliser l'ordinateur plus facilement »,



Mercredi 3 avril, la bibliothèque organise un spectacle de contes : les artistes de Mille et 29 contes vous proposeront un nouveau voyage au pays des histoires, pour les enfants de plus de 5 ans.
Gratuit, ouvert à tous. Salle Malraux, 15h



Vie Scolaire



CLASSES DE CE2 - CM1

À l'occasion de la semaine des mathématiques sur le thème de "l'important c'est de participer", les classes des cycles 2 et 3 ont relevé divers défis mathématiques. Les élèves de CE2-CM1 ont par exemple réalisé les anneaux olympiques sur la cour de récréation en suivant un programme de construction et en utilisant les outils géométriques des maîtres et maîtresses. Ils étaient très fiers du résultat!

Inscriptions 2024 -2025

A partir du 16 avril 2024, La directrice procédera aux inscriptions pour l'année scolaire à venir.

Pour inscrire votre enfant, la démarche est simple.

Il vous suffit de compléter la fiche d'inscription (disponible sur le site internet de la mairie), de faire une copie du carnet de vaccinations (carnet de santé) et une copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) et de renvoyer ces pièces par mail ou dans la boîte aux lettres de l'école.

Tous les enfants nés en 2021 commenceront l'école dès la rentrée, l'école est obligatoire pour eux dès le mois de septembre 2024.

Les enfants nés en 2022 seront admis dans la limite des places disponibles et uniquement le matin. La date de naissance sera le critère principal d'admission.

Une porte ouverte de l'école aura lieu le mardi 16 avril de 15 h à 18 h.

La directrice est joignable par téléphone aux horaires habituels de l'école. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.

Enfin, après avoir procédé à l'inscription à l'école, il faudra s'inscrire auprès de la mairie pour l'accès aux services périscolaires.

PORTES OUVERTES

Ecole Pierre Mac Orlan
Lanrivouaré

Mardi 16 avril 2024
de 15h00 à 18h00

- * *Visite de l'école et des locaux*
- * *Échanges avec l'équipe pédagogique*
- * *pré-inscriptions*





Pour compléter une 2ème table de Belote, nous aurions besoin de 2 à 3 personnes. Si vous êtes intéressés, venez rejoindre le Club tous les jeudis salle Ti Kreiz de 13 h 45 à 17 h 15. L'adhésion annuelle est de 18 €.

Mardi 09 avril : le club de Milizac organise une sortie en journée à Brennilis – coût 58 €.
9h30 : exposé sur la centrale nucléaire construction, exploitation et déconstruction, puis exposé sur l'histoire du Yen Ellez et les légendes qui vont avec.
12h30 : kig ar farz et animations, ensuite visite de l'expo du Youdig
16h30 : visite d'une chapelle Saint Michel ou Saint Herbot.
Deux inscriptions pour le moment. Il reste encore des places.
Inscription obligatoire auprès de Yvette Boisserand (06.86.41.80.72) dès que possible.

Mardi 09 avril : le secteur Penn Ar Bed organise son jeu "Le Savez-vous" à partir de 14 h à l'espace Keraudy de Plougonvelin .
Inscription obligatoire auprès de Yvette Boisserand (06.86.41.80.72) avant le 2 avril.

Mercredi 10 avril : interclubs organisé par le Club du Temps Libre de Ploudalmézeau : pétanque à la mélé au boulodrome de Keribin, . belote et dominos à l'Arcadie.
Inscriptions dès 13 h 30.

Mardi 16 avril : interclubs de dominos et de pétanque organisé par le club des Camélias de Milizac :
Inscriptions dès 13 h 30.

Lundi 22 avril : de 14 h à 16 h salle Ti Kreiz, atelier mémoire



Jeudi 25 avril : dictée organisée par le club du Temps Libre de Ploudalmézeau à l'Arcadie. Rendez-vous à 13 h 30 pour débiter à 14 h. Inscription obligatoire auprès de Yvette Boisserand par mail : yvette.boisserand@orange.fr ou par téléphone : 06.86.41.80.72, avant le 18 avril dernier délai.

FAMILLES RURALES

Après le succès de l'édition 2023, nous revenons cette année avec notre soirée Karao'Krêp ! Bloquez vite votre 6 avril !
Renseignements et réservation par mail avant le 03 avril à cours_lanrivoare.famillesrurales@yahoo.fr



Informations diverses

Climat : mes gestes ont-ils un impact ?

Selon une étude publiée en 2019 les gestes et investissements individuels ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils permettraient ¼ des réductions de gaz à effet de serre prévues par l'accord de Paris. Le reste relèverait des actions des pouvoirs publics et des entreprises.

Comment agir efficacement à son échelle ?

Sur le plan des gestes et comportements quotidiens, le passage à un régime alimentaire moins carné est le levier le plus puissant de baisse des émissions, aux

côtés de la réduction de l'avion et de la voiture ou de l'achat de biens d'occasion et locaux.

Outre les gestes, les investissements des ménages, notamment dans le logement et la mobilité, peuvent avoir un impact considérable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les projets imaginés, citons le remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule bas carbone et la rénovation thermique du logement.

"Énergence, agence Énergie Climat du Pays de Brest"

"Les Genêts d'or "Binette et botanique" de Ploudalmézeau vous invitent à préparer votre potager. N'hésitez pas à nous rendre visite et découvrir notre annexe "magasin solidaire", où vous trouverez des produits fabriqués par des "ESAT" (établissement et service d'aide par le travail).
Les serres de Gouranou, ESAT "Les Genêts d'or" à Ploudalmézeau."

Informations Communautaires

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Depuis juin 2023, Pays d'Iroise Communauté accorde une aide forfaitaire aux particuliers de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 100 € pour l'achat d'un kit d'électrification.

Découvrez votre éligibilité sur le site de Pays d'Iroise Communauté : <https://www.pays-iroise.bzh/mon-quotidien/se-deplacer-2/a-velo/>.

Infos : valery.winisdorffer@ccpi.bzh ou 02 98 32 97 71.



Nautisme en Pays d'Iroise

- recrutements saisonniers : moniteurs de voile, aides moniteurs (Plougonvelin, Ploudalmézeau, Plouarzel, Landunvez), fin candidature le 30/04, agent d'accueil mai-août (Ploudalmézeau), fin candidature le 11/04. Infos : pays-iroise.nous-recrutons.fr;

- soirée projection et échanges : le 09/04, 18h à Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré, en présence d'Enora Ferezou, skippeuse de la Mini-Transat 2023.

- activités printanières : stages de voile du 22/04 au 03/05 (Plougonvelin) et du 22/04 au 25/04 (Ploudalmézeau). Infos : nautisme.pays-iroise.bzh. Cours particuliers (Plougonvelin) dès le 29/04, sur réservation. Infos : location.plougonvelin@ccpi.bzh et 02 98 48 22 20.



Le bac jaune n'est pas un bac de déchèterie !

Le centre de Tri Triglaz, où sont triés les emballages et papiers collectés dans les poubelles jaunes, reçoit régulièrement des déchets de déchèterie (verre, ferraille, gravats, bois, meubles, filets, tuyaux, fusées de détresse, batteries, bouteilles de gaz etc.). Ces déchets endommagent les machines de tri, déclenchent des incendies et représentent des risques pour le personnel. Merci de les déposer en déchèterie.

Offrons à nos objets un nouveau toit

Des espaces de don d'objets permanents sont ouverts en déchèterie pour déposer mobiliers, décoration, petits électroménager, matériel médical...Veillez à ce qu'ils soient propres, complets et en bon état. Ils seront collectés par des recycleries conventionnées pour être valorisés et revendus dans leurs boutiques de seconde main. La récupération est interdite. Infos : 02 98 32 37 83 et www.pays-iroise.bzh

Opération « Mes copeaux d'abord »

Du broyat de déchets végétaux en mélange est proposé gratuitement dans les déchèteries (sauf Milizac-Guipronvel). Il peut servir de paillis et de matière brune pour équilibrer les composts.

Composter avec mes voisins

Vous souhaitez mettre en place un composteur dans le jardin ou la cour de votre immeuble ? C'est une solution adaptée pour trier et valoriser vos déchets organiques. Pays d'Iroise Communauté vous accompagne pour la mise en place et le suivi de votre composteur partagé. Infos : 06 99 64 63 66 ou par mail à preventiondechets@ccpi.bzh

L'ensemble du conseil municipal était présent.

Secrétaire de séance : Caroll TRALBOUX

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 19 DÉCEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.)

Section et numéro cadastral	Superficie	Adresse	Décision
AL 0051 – 0052 – BK 0027	1 305 m ²	6 Impasse Nyassa	non-préemption
D 1099 – 1112	11 607 m ²	Pen Mez Hir	non-préemption

INFORMATION CYBERSÉCURITÉ

Madame le Maire présente le projet de sensibilisation des agents via la plateforme « avant de cliquer.com » proposé par la CCPI ainsi que les données chiffrées sur les tests de faux mails. Un accompagnement des élus est également proposé pour sensibiliser chacun.

Puis elle présente les principales protections déployées sur le serveur informatique des mairies. Elle rappelle l'attitude à adopter lors de l'utilisation des réseaux wifi en commune.

Le Conseil Municipal a pris acte.

SDEF - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Joseph RAGUENES rappelle que le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère est né de la fusion de plusieurs structures. Chaque commune est adhérente au SDEF. Le SDEF comprend 541 représentants communaux et son fonctionnement s'articule par secteurs (Abers-Iroise pour notre territoire). Concernant l'éclairage public, nous disposons de 280 foyers lumineux commandés pour 9 armoires électriques. Beaucoup de dysfonctionnements sont constatés, les recherches de résolutions sont en cours. L'éclairage public est rénové progressivement, pour passer en LED. Plus aucun luminaire boule n'existe sur la commune. Cependant, le matériel est vieillissant : 95 points lumineux ont plus de 20 ans et 115 ont plus de 10 ans.

Il indique qu'une rencontre avec le responsable du secteur a eu lieu récemment, pour une projection sur la rénovation des luminaires de plus de 20 ans. Les mâts pourraient être conservés et seules les ampoules seraient à changer selon le diagnostic réalisé.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités 2022.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023

Madame le Maire présente l'état des indemnités des élus pour l'année 2023

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS POUR L'EXERCICE 2024 A TITRE D'AVANCE

Madame le Maire explique qu'une avance de subvention sur l'exercice 2024 au profit du CCAS est nécessaire, pour honorer certaines dépenses.

Elle propose de voter une subvention de 4 000 € à titre d'avance sur l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 4000 € pour l'exercice 2024, à titre d'avance.

PRIME EXCEPTIONNELLE DU POUVOIR D'ACHAT DU PERSONNEL COMMUNAL

En séance du 19 décembre 2023, Madame le Maire a proposé, d'instaurer la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat. Pour rappel, la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle a pour objectif de compenser l'augmentation du coût de la vie des agents publics les moins bien rémunérés.

En fonction de la rémunération brute, le montant de cette prime s'échelonne entre 200 et 500 €.

Le Conseil Municipal a approuvé, la proposition d'attribution d'une prime exceptionnelle.

BILAN D'ACTIVITÉ 2023 DU RÉSEAU AN HENTIG

Madame Caroll Traloux présente le bilan du réseau An Hentig, qui montre que le réseau a un vrai intérêt, pour nos lecteurs, heureux de pouvoir bénéficier des ouvrages du réseau.

Le Conseil Municipal prend acte ce bilan.

DÉCLASSEMENT ET CESSION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ROUTE DU MANOIR

Le propriétaire des parcelles cadastrées A 587 et 1308 situées route du Manoir a sollicité la commune pour acquérir une partie du domaine public bordant sa propriété côté nord.

En 1972, la route du Manoir a été intégrée dans le réseau des chemins ruraux de la commune, suite à des travaux d'ouverture et de redressement de la route départementale n° 68 effectués en 1971.

Cet espace, situé dans l'emprise du chemin rural n° 28, au titre des dépendances de la voirie et d'une superficie d'environ 106 m², prolonge visuellement sa propriété, sans impacter la circulation de la voie en impasse.

Les propriétaires des parcelles voisines de cet espace public ne seraient pas impactés par ce projet de cession.

Le déclassement de cet espace public, préalablement à la cession, n'est pas soumis à enquête publique, dans la mesure où le projet ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte assurées par la voie existante.

Il est proposé d'accepter cette cession au prix de 1 €/m², après déclassement du domaine public ; tous les frais afférents à cette opération (frais de bornage, frais d'acte) seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité l'autorisation de déclassement d'une partie du domaine public, au nord de la parcelle A 587, d'une superficie d'environ 106 m², sous réserve de vérification de la surface après bornage ; d'autoriser la cession de ce délaissé communal au profit du propriétaire des parcelles A 587 et 1308, au prix de 1 €/m² ; d'autoriser Madame le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte à intervenir ; de dire que tous les frais afférents à cette opération (frais de bornage, frais d'acte...) seront à la charge de l'acquéreur.

RÉTROCESSION DE LA PARCELLE AI 0032

En 2015, suite à des modifications, des redressements ou des élargissements de voies. une mise à jour du cadastre a été effectuée. Dans le cadre de ces mises à jour des actes par l'office notarial de Saint Renan, il a été constaté un oubli dans les projets de rétrocessions. Ainsi, la parcelle cadastrée AI numéro 32 se situe sur la voie communale ouverte à la circulation depuis de nombreuses années.

Une rencontre avec le propriétaire a validé ce constat et une rétrocession à la commune est nécessaire pour régulariser l'emprise du domaine public.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à régulariser à titre

gratuit, la rétrocession au profit de la commune de la parcelle cadastrée AI numéro 0032 et à l'incorporer dans le domaine public ; de dire que tous les frais afférents à cette opération (frais de bornage, frais d'acte...) seront à la charge de la commune.

CESSION DE LA PARCELLE AI 033

En 2015, suite à des modifications, des redressements ou des élargissements de voies. une mise à jour du cadastre a été effectuée.

Dans le cadre de ces mises à jour des actes par l'office notarial de Saint Renan, il a été constaté une erreur.

Ainsi, la parcelle cadastrée AI numéro 33 se situe dans l'unité foncière de l'indivision Cozien.

Une rencontre avec le propriétaire a validé ce constat et une cession est nécessaire pour régulariser

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à régulariser à titre gratuit, la cession au profit de Monsieur Cozien Loïc, de la parcelle cadastrée AI numéro 0033 ; de dire que tous les frais afférents à cette opération (frais de bornage, frais d'acte...) seront à la charge de la commune.